

## ●●● **Résultat fiscal des compagnies d'assurance : les fondamentaux**

Examiner les principaux retraitements extra-comptables permettant de passer du résultat comptable au résultat fiscal

### **PUBLIC**

Collaborateurs participant ou amenés à participer à l'élaboration de la liasse fiscale dans les compagnies d'assurance et les mutuelles - Collaborateurs des cabinets d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes

### **PRÉ-REQUIS**

Avoir des connaissances comptables (élaboration du bilan et du compte de résultat)

### **NIVEAU D'EXPERTISE**

Fondamentaux

### **LES POINTS FORTS**

Formation animée par un spécialiste de la fiscalité des compagnies d'assurance

Repartez avec l'imprimé 2058-A annoté

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### **SATISFACTION ET EVALUATION**

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Code  
**2419**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1145 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## ●●● **Objectifs pédagogiques**

- S'initier, d'une manière pratique, aux mécanismes de détermination du résultat fiscal
- Examiner les principaux retraitements à effectuer pour passer du résultat comptable au résultat fiscal et calculer l'IS
- Traduire les retraitements extra-comptables sur l'imprimé 2058 A

## ●●● **Programme de la formation**

### **Engagement**

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

### **Le mécanisme de passage du résultat comptable au résultat fiscal**

- Les retraitements extra-comptables : réintégrations et déductions
- Leur traduction sur l'imprimé 2058 A
- Les autres imprimés de la liasse fiscale
- Les principes de la territorialité de l'IS

### **Les retraitements à opérer sur l'imprimé 2058 A : réintégrations et déductions**

- Les charges dont la déduction est limitée, interdite ou différée : aides entre entreprises, dons, jetons de présence, taxes non déductibles...
- Zoom sur le cas des charges financières
- Les opérations en devises : traitement fiscal dans le temps
- Le traitement fiscal des amortissements : amortissement minimal obligatoire - cas des biens décomposés - biens dont l'amortissement est fiscalement limité ou interdit - amortissements exceptionnels, suramortissement
- Illustration : les divergences fiscal-comptables en matière d'amortissement
- Les provisions, charges à payer ou dépréciations dont la déduction est interdite ou qui ne satisfont pas aux conditions générales de déductions

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Le portefeuille-titres : les dividendes : régime de droit commun et régime mère-filiales - la fiscalisation des écarts sur titres d'OPCVM - le traitement des participations dans une société de personnes
- Les autres produits financiers : opérations sur le MATIF/MONEP, régime des titres à revenus fixes, indexés ou non...
- Les produits taxables à taux réduits : les plus-values sur titres
- Cas pratique : déterminer le résultat fiscal d'une compagnie d'assurance

### Le traitement des déficits

- Le report en avant
- Le report en arrière

### Aperçu des spécificités liées à l'activité d'assurance

- Les provisions techniques.
- Les taxes spécifiques : TCA, taxe sur les excédents de provisions...

### Le calcul et le paiement de l'IS

- Les taux d'IS : taux normal ; taux réduits
- L'imputation des crédits d'impôts
- Les conditions d'application des contributions additionnelles
- Le calendrier de paiement

### L'impact des nouvelles obligations en matière de comptabilité informatisée

- Le Fichier des Écritures Comptables FEC
- Les obligations de communication, d'archivage et de conservation
- Synthèse : l'imprimé 2058-A annoté

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

### A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 25 Sep. 2026 – Session Garantie
- 4 Nov. 2026

### A DISTANCE

- 25 Sep. 2026 – Session Garantie
- 4 Nov. 2026

